

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE

« Les Eglises pour l'eau en Afrique »

21-25 mai 2007, Entebbe (Ouganda)

*« J'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire »
Matthieu 25,042*

Organisée par le Réseau œcuménique de l'eau (ROE) et accueillie par la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA) et le Conseil chrétien mixte d'Ouganda, la Conférence « Les Eglises pour l'eau en Afrique » s'est réunie à Entebbe (Ouganda) du 21 au 25 mai 2007. Les participants représentaient des Eglises, des organisations dépendant des Eglises, des agences de développement d'inspiration religieuse et d'autres organisations de la société civile de 19 pays africains¹ ainsi que des invités venus d'Europe et d'Amérique latine. Il s'agissait de discuter des problèmes liés à l'eau en Afrique, de se communiquer des expériences sur les activités de développement en rapport avec l'eau et de réfléchir ensemble sur le plan théologique à propos de l'eau et du rôle des Eglises.

En tant qu'Eglises et organisations religieuses, nous déclarons que l'eau est l'origine et la source de la vie, qu'elle exprime la grâce de Dieu, perpétuellement, envers l'ensemble de la création. Nous sommes appelés à être les intendants responsables de ce don exceptionnel qui nous a été confié, à le préserver et à le partager pour le bien de l'humanité et de toute la création. En outre, nous partageons les convictions suivantes : l'accès à l'eau est un droit humain fondamental, la protection et le contrôle des ressources en eau sont une responsabilité commune centrale, et l'eau ne doit pas être traitée comme une marchandise, mais comme un bien social essentiel pour les générations présentes et futures. Pour nous, l'eau est un don sacré de Dieu.

Nous avons beaucoup appris en entendant les 75 participants évoquer leur vécu, en écoutant les conférences et les exposés, ainsi qu'auprès des membres des collectivités avec qui nous avons dialogué lors des visites effectuées dans des quartiers périphériques de Kampala et dans des communautés rurales à Masaka et Busoga.

Nous estimons que l'eau est un élément indispensable à la subsistance des sociétés humaines, et la condition de tout développement. On ne vaincra jamais la pauvreté sans traiter de façon correcte la question de l'eau et de l'assainissement.

Nous sommes profondément préoccupés de constater qu'en dépit de toutes les promesses faites dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, 65% des Africains vivant en milieu rural n'ont toujours pas de système d'adduction d'eau correct, et que 73% n'ont pas d'assainissement convenable. Ce manque d'eau et d'assainissement aggrave le cycle de la misère et diminue par conséquent les chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes d'accord avec le rapport 2006 du PNUD sur le développement humain qui affirme que cette situation est essentiellement imputable à un manque de volonté politique aux niveaux gouvernemental et intergouvernemental, et à celui des institutions financières internationales.

Nous lançons un appel aux gouvernements, en Afrique et dans les pays industrialisés, ainsi qu'aux institutions multilatérales, pour qu'ils respectent le droit humain à l'eau et assument leurs obligations

¹ Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Mali, Rwanda, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe.

respectives. Il est possible de fournir de l'eau à tous – il faut pour cela donner priorité aux pauvres et aux exclus dans le domaine de la politique de l'eau et dans l'attribution des fonds.

La participation de ces communautés à tous les stades d'intervention n'est pas seulement un impératif démocratique, c'est aussi la condition de la durabilité et un préalable à la paix. En échangeant nos expériences, nous nous sommes également aperçus que l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la protection de l'environnement, y compris la gestion des bassins hydrographiques, ne devaient pas être traités séparément, mais de manière globale.

La Conférence s'est dite préoccupée par les conflits actuels ou potentiels à propos de l'eau au niveau local, national ou inter-Etats. Après avoir discuté de différentes expériences, par exemple pour le Nil, nous disons notre conviction que ces conflits à propos de l'eau peuvent devenir des signes d'espoir si l'on recherche des solutions non violentes. Cela doit se faire avec les populations concernées, en se fondant sur le respect mutuel en ce qui concerne le droit à l'eau.

Nous sommes profondément inquiets devant l'aggravation des effets du changement climatique qui menacent de modifier encore plus la situation de l'eau en Afrique. C'est en raison du changement climatique qu'il est déjà devenu impossible de prévoir les pluies, que des sécheresses prolongées surviennent, ainsi que des inondations catastrophiques, la désertification, l'assèchement des sources. L'existence et l'avenir de millions de personnes sont menacés. Nous demandons instamment aux pays industrialisés de prendre leurs responsabilités et, avec les pays en voie d'industrialisation, de réduire immédiatement leurs émissions de dioxyde de carbone, de mettre à la disposition de l'Afrique une technologie énergétique alternative et d'assurer le financement de mesures de mitigation et d'adaptation en Afrique et dans d'autres régions concernées des pays du Sud.

Nous appelons les gouvernements et les institutions des pays africains à suivre une voie de développement qui protège l'environnement et offre des options durables pour l'avenir des populations. L'une des étapes importantes consiste à donner la priorité à un approvisionnement en eau juste et durable pour les pauvres et les exclus et de donner à l'eau et à l'assainissement une place importante dans l'établissement des budgets nationaux et des autres affectations financières, y compris dans l'aide au développement.

Nous reconnaissons et nous soutenons les initiatives, les talents et les connaissances émanant des communautés concernées par les problèmes dus à la rareté de l'eau. C'est pourquoi nous prenons parti en faveur de technologies adaptées aux cultures de ces populations. Nous redisons en outre notre engagement à accroître notre soutien et à travailler avec les collectivités pauvres en milieu rural et urbain dans les efforts qu'elles entreprennent pour trouver un approvisionnement durable en eau, pour obtenir un assainissement convenable et pour la protection de l'environnement. Nous redisons également notre attachement à une action de promotion centrée sur les gens en faveur du droit humain à l'eau dans nos pays aussi bien que sur le plan international, conformément à la vision du Réseau œcuménique de l'eau.

*« Que le droit jaillisse comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable ! »
Amos 5, 24*

25 mai 2007, Entebbe (Ouganda)

Le Réseau œcuménique de l'eau (ROE) est une initiative du Conseil œcuménique des Eglises, de la Fédération luthérienne mondiale, de l'Alliance réformée mondiale, de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique, du Conseil des Eglises d'Amérique latine, de l'Eglise de Suède, de Pain pour le monde (Allemagne), de Norwegian Church Aid, de Church World Service (USA), de Cairns Canada et d'autres. Le ROE entend favoriser l'échange des bonnes pratiques en matière de programmes communautaires pour l'eau, ainsi que les actions de promotion en faveur du droit humain à l'eau. Son secrétariat est situé dans les locaux du Conseil œcuménique, à Genève (Suisse).